

Amnesty International proteste contre les condamnations à mort de ceux qui ont tué 74 coptes

écrit par Marcher sur des oeufs | 12 octobre 2018



Dix-sept personnes ont été condamnées à mort jeudi par un tribunal militaire, pour des attentats contre des églises en 2016 et 2017 ayant fait 74 morts au total, a-t-on appris de sources judiciaire et sécuritaire.

Et devinez quoi !

Amnesty International proteste.

Mais oui ! Mais oui ! N'ont rien dit, rien fait quand ces 74 personnes ont été sauvagement sacrifiées.

Et sur ce coup-là, l'Égypte, pays musulman sait faire la part des choses. Non seulement des crimes ont été commis contre des citoyens égyptiens ; mais en plus c'est une attaque contre une catégorie de la société égyptienne ; des personnes à qui des musulmans nient le droit d'exister, de vivre, de vivre en paix dans leur pays, l'Égypte mais aussi de faire partie de cette société.

Le pouvoir égyptien a mesuré l'ignominie du massacre, l'a jugé inacceptable et, en condamnant les assassins, condamne l'acte tout en reconnaissant à la population chrétienne sa pleine citoyenneté avec les mêmes droits et les mêmes devoirs que ceux des musulmans.

Rien d'étonnant que ça aille si mal en Occident quand des armées d'organisations de la bien-pensance pensent si mal et obligent la société à marcher selon leur idéologie, on le constate au quotidien, une idéologie meurtrière.

Ces pouvoirs publics devraient pousser jusqu'à condamner cette ONG, cette Ligue des droits de CERTAINS humains pour favoritisme criminel.

Ne sont pas forcément humanistes ceux qui clament l'être.

Egypte: 17 condamnations à mort pour des attentats contre des églises. Amnesty International proteste.

Dix-sept personnes ont été condamnées à mort jeudi par un tribunal militaire, pour des attentats contre des églises en 2016 et 2017 ayant fait 74 morts au total, a-t-on appris de sources judiciaires et sécuritaires.

Par ailleurs, selon les mêmes sources, 19 personnes ont été condamnées à la prison à perpétuité et 10 autres à des peines de 10 à 15 ans d'emprisonnement, dans ce dossier concernant les attentats du Caire, en décembre 2016, et de Tanta et Alexandrie (nord), en avril 2017. Ces attaques avaient été revendiquées par le groupe Etat islamique (EI).

Ces 46 accusés ont été reconnus coupables du meurtre de 74 personnes et de tentative de meurtre de 152 autres, présentes sur les lieux au moment des attentats, ont ajouté ces sources.

Les poursuites ont été abandonnées contre deux personnes, décédées pendant la procédure.

Peu après l'annonce du verdict jeudi, l'ONG Amnesty International, qui dénonce régulièrement la répression exercée en Egypte par les autorités, a réagi dans un communiqué.

Il n'y a « aucune justification » aux attentats ayant visé les églises coptes mais « prononcer une peine de mort collective après un procès militaire injuste ne dissuadera pas (les auteurs) de futurs attentats », a estimé Amnesty.

Dans un premier jugement prononcé en avril, 36 personnes avaient été condamnées à mort. Ce jugement avait alors été transmis au grand mufti, responsable religieux chargé de donner un avis non contraignant sur les peines capitales prononcées par la justice.

Jeudi, le tribunal, qui a repris l'affaire, a finalement condamné 17 personnes à la peine de mort.

Le 11 décembre 2016, un attentat suicide contre l'église copte Saint-Pierre et Saint-Paul au Caire avait fait 29 morts.

Le 9 avril 2017, en pleine célébration du dimanche des Rameaux, des kamikazes de l'EI avaient pris pour cible deux églises du nord de l'Egypte, à Tanta et à Alexandrie, faisant 45 morts.

Le président Abdel Fattah al-Sissi avait alors instauré l'état d'urgence, prolongé depuis à plusieurs reprises.

Les Coptes forment la plus importante communauté chrétienne d'Egypte, laquelle est estimée à environ 10% de la population.

Ils se plaignent de discriminations et sont victimes d'attaques régulières d'extrémistes. Depuis fin 2016, les attentats de l'EI ont tué plus d'une centaine de chrétiens.

Depuis la destitution par l'armée du président islamiste Mohamed Morsi en 2013, les autorités affrontent plusieurs groupes extrémistes, notamment dans le nord du Sinaï (est), théâtre d'une insurrection de l'EI.

<https://information.tv5monde.com/info/egypte-17-condamnations-mort-pour-des-attentats-contre-des-eglises-265056>